

Convocation en date du 23 juillet 2015
Affichage en date du 23 juillet 2015

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL en date du 30 juillet 2015

Présents MMES BRYLOWSKIJ Christelle, FORASETTO Laurence, MAURY Coralie, NICOLAS Valérie, REINA Béatrice,
MM AMBROSIO Robert, BESNARD Gilbert, MOUNIER Laurent, RICHARD Dominique, VESPERINI Olivier
Pouvoirs: SCAVINO Pierre-Jean (pouvoir à REINA Béatrice)
Absents excusés : TALHI Jeannine, ZOUAGHI Pascale, POULET Christophe,
Secrétaire : Mme REINA Béatrice

15.40 – Prestataire pour fourniture et livraison des repas de la cantine scolaire:

Monsieur le Maire informe son conseil municipal que la commune a sollicité 3 offres de tarifs concernant la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour la cantine scolaire. Monsieur le Maire expose le détail des prestations demandées et les offres de chaque prestataire.

Il précise que jusqu'à présent le matériel de la cuisine (armoire froide, lave vaisselle et four de remise en température) est mis à disposition par le prestataire actuel.

Chaque candidat devait remettre deux propositions. L'une avec la mise à disposition du matériel de cuisine et l'autre sans la mise à disposition du matériel de cuisine.

Le Conseil Municipal,

après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

décide à l'unanimité :

- De retenir l'entreprise St Max Traiteur , domiciliée à St Maximin la Sainte Baume, pour un tarif de 2.65€HT soit 2.79€ TTC le repas, sans l'option mise à disposition du matériel et fourniture produits d'entretien,
- D'acquérir le matériel de la cuisine sur la base de deux devis (armoire froide, lave vaisselle et four de remise en température) auprès de l'entreprise Sopreco pour un montant total de 7 200 € HT,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir pour mettre en œuvre cette décision.

15.41 – Marché à Procédure Adaptée « Travaux de réfection de voirie Hameau de St Estève»

Considérant que le 30 juin 2015 l'avis d'appel à la concurrence relatif aux travaux de voirie du Hameau de St Estève figurait sur la plateforme des marchés publics (www.marches-publics.info) avec publication sur BOAMP .

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu' il est nécessaire de réaliser des travaux de réfection de la voirie en réduisant la vitesse des véhicules par la réalisation d'un plateau ralentisseur et l'aménagement de la place principale. Ce nouvel aménagement permettra également de réaliser et matérialiser des places de stationnement.

Suite au marché à procédure adaptée qui a été lancé le 30 juin 2015 en vue de la réalisation de ces travaux, il fait part de l'avis de la commission d'appel d'offres qui a été rendu le 27 juillet 2015.

Après avoir entendu le rapport d'analyse des offres;

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITE :

D'AUTORISER

M. le Maire à signer le marché, et toutes les pièces s'y rapportant avec l'entreprise suivante :

- la société EIFFAGE domiciliée 83170 BRIGNOLES pour un montant total du marché de 63 042 €HT.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la session close

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.